

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOÛT 2018

La séance débute par une minute de silence en mémoire de Bernard SCHULTZ, Maire d'Artolsheim, commune jumelée avec Carsac-Aillac, décédé dans la nuit du 22 au 23 août 2018 ; une délégation de quelques élus a fait le déplacement pour les obsèques.

Ventes et achat de terrains secteur de Campagnac

Le Conseil Municipal valide l'achat d'un terrain et la vente de plusieurs lots.

Projet salle culturelle à Aillac : choix de la maîtrise d'œuvre

Par délibération n°41/2018 en date du 22 juin 2018, le CM a autorisé la consultation de plusieurs maîtres d'œuvre pour la réalisation de la salle culturelle d'Aillac. Le Maire fait une présentation des réponses reçues sur la base d'une enveloppe financière de 372 800 € HT et de l'analyse de la Commission d'Appel d'offres qui s'est réunie la veille.

Au vu des montants des honoraires de la mission de base de maîtrise d'œuvre et du projet proposé, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir la proposition d'ARCHI MADE 19 et de verser la rémunération forfaitaire de 1 500 € TTC à Coco Architecture. Le CM valide à l'unanimité ces propositions.

RODP transport électricité – Tarif borne aire CC

- le Maire donne lecture d'un courrier pour la redevance d'occupation du domaine public pour le transport de l'électricité par RTE ; le CM doit fixer le prix du mètre linéaire dans la limite du plafond de 0.35 € / ml ; le CM fixe à l'unanimité le prix du mètre linéaire à 0.35 € / ml et autorise le Maire à demander la redevance 2018 correspondante.

- le Maire expose que le jeton pour la borne de l'aire de Camping-car coûte à la commune 2.20 € alors qu'il n'est revendu que 2.00 € et que la commune en achète tous les ans ; il propose donc d'en augmenter le tarif. Après discussion, à l'unanimité, le CM fixe à 5.00 € le jeton à partir de la remise en service de la borne pour la saison 2019.

Point sur les dossiers en cours

Recensement : le prochain recensement de la population aura lieu début 2019 ; le Maire demande aux membres du CM s'ils connaissent des personnes qui pourraient se proposer pour être agent recenseur.

Licence taxi : le Maire fait part de la cession d'activité de M. Guibert à M. Roux Stéphane à compter du 30.09.2018.

Participation TS 2018-2019 : le CM accepte à l'unanimité la participation à hauteur de 50 % au coût du transport scolaire pour les collèges et lycées soit 69 € par élève ; pour information le coût pour la commune pour l'année scolaire 2017-2018 est de 5 037.00 €.

Questions diverses

Demande d'occupation de la salle des associations : demande d'une salle pour des cours de chinois le dimanche matin de 10h à 12h ; accord du CM pour la salle avec participation financière pour les frais de fonctionnement.

Remerciements divers : association « des boules aux nez » pour la subvention accordée par la commune ; CCPF pour l'accueil de l'exposition de la semaine de la nuit 2018 et pour le goûter offert à cette occasion.

Demande de renseignements : l'Association Vivre à Carsac-Aillac demande des informations sur :

- la Ronde des Villages : 2 réunions sont prévues les 10 et 11.09 ; Fabienne JARDEL propose de faire une réunion de bilan après ces 2 dates. La manifestation est prévue les 13 et 14 octobre 2018.

- Marché de Noël : la réunion avec les exposants aura lieu mi-septembre avec la décision de la reconduction ou non et dans quelles conditions et à quelle date.

Le prochain CM est fixé au vendredi 28 septembre 2018 à 18h30.

La séance est levée à 20h30

A Carsac-Aillac, le 7 septembre 2018